



Bruxelles, le 17 janvier 2008.

*A l'attention des Premiers Délégués
des Membres Qualifiés de l'AIPCN
A l'attention des Secrétaires des Sections
Nationales de l'AIPCN
A l'attention des Association Sœurs*

Objet : InCom - établissement du groupe de travail n°. 127 sur le « Passage des poissons dans les ouvrages hydrauliques».

Cher Monsieur et Cher Collègue,

L'établissement du groupe de travail n°. 127 sur le passage des poissons dans les ouvrages hydrauliques, a été dûment approuvé et les termes de référence sont joints en annexe.

Nous vous prions de bien vouloir informer le secrétariat d'InCom avant **le 15 mars 2008** (avec copie au secrétariat général) du nom, des qualifications et de l'adresse de l'expert proposé par votre pays/organisation pour participer aux activités de ce groupe de travail. **Nous attirons votre attention au fait que, s'il s'agit d'un jeune professionnel, vous pourriez appointer par groupe de travail un second expert de votre pays.**

Veillez inclure un bref curriculum vitae de l'expert proposé ainsi que quelques détails sur sa expérience professionnelle. Nous vous rappelons que conformément aux règles de l'AIPCN, les frais encourus pour la participation aux activités des groupes de travail sont à la charge des pays membres.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.



Mr. Louis Van Schel,
secrétaire général.

Veillez faire parvenir votre réponse à :

Mr. Paul Pierron
Ingénieur Général des Ponts et Chaussées
Conseil Général des Ponts et Chaussées
Secrétaire d'InCom
144 Rue Garibaldi, BP 6130, 69469 LYON CEDEX 06, FRANCE
Tel: 33 4 37 24 22 40 – Fax: 33 4 37 24 22 50 – paul.pierron@equipment.gouv.fr